

DECLARATION A REMPLIR EN VUE DE LA DELIVRANCE D'UNE CARTE GRISE

Cet imprimé doit être rempli en lettres capitales.

À remplir en lettres capitales
sans rature ni surcharge

Attention : justificatifs
obligatoires à fournir indiqués au
verso

version 09/2019

Formulaire à remplir par tout propriétaire de véhicule automobile dans l'un des cas ci-après (cocher l'une des cases) :

- Déclaration de mise en circulation
 Déclaration de changement de domicile
 Demande de duplicata

Voir au verso les indications et recommandations très importantes à lire attentivement avant de remplir le formulaire.

LE VÉHICULE

N° d'immatriculation : _____	
Marque: _____	Genre : _____ Type : _____
N° de série : _____	Appellation commerciale : _____
Date de 1 ^{ère} mise en circulation : _____	Couleur dominante : _____

LE DEMANDEUR

<input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Sté <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Nom de naissance : _____	Prénom(s) : _____
Nom d'usage : _____	Date de naissance : _____
Tél : _____	Mob. : _____ Mail : _____ @ _____
Adresse domicile : N° : _____	Nom de rue, avenue, lot, route, tribu : _____

N° d'appt. : _____	N° d'étage : _____ Immeuble, bât. rés. : _____
Quartier : _____	Commune : _____
Adresse postale : N° de la BP : _____	Commune : _____ Code postal : _____

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit à toute personne physique, justifiant de son identité, un droit d'accès et de rectification de ses données.

SIGNATURE(s) DU ou DES DEMANDEUR(s)

Fait à, le.....

*Pour les entreprises : Nom, qualité du signataire et cachet de l'entreprise (si existant).
Si le demandeur est mineur, ajouter : Nom et signature du représentant légal du mineur.*

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS PEUVENT ETRE DEPOSES

PIECES A FOURNIR		Déclaration de mise en circulation	Changement d'adresse de domicile	Demande de duplicata
1	Original de la carte grise (même détériorée)	X	X	X
2	Le certificat d'importation des douanes si véhicule importé	X		
3	Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) <i>Pour les véhicules à immatriculer au nom d'une personne morale, fournir un extrait Kbis du Registre du Commerce (à défaut un avis de situation au RIDET pour les entreprises individuelles).</i>	X	X	X
4	Photocopie d'une pièce justificative de domicile datant de moins de 3 mois (voir ci-dessous)	X	X	
5	Le certificat de cession si la carte grise originale n'est pas au nom du demandeur <i>En cas de ventes multiples entre le titulaire indiqué sur de la carte grise et le nouveau propriétaire : fournir les certificats de cessions successifs</i>	X		
6	La notice descriptive du véhicule et son attestation de conformité répondant au code de la route de Nouvelle-Calédonie	X		
7	Un moyen de paiement (espèce ou chèque en F.CFP) ¹ <i>A titre indicatif, un tableau présentant le montant de la redevance à payer est disponible sur le site : www.dittt.gouv.nc</i>	X	Gratuit	X
8	Déclaration sur l'honneur de perte ² ou de vol ³ de la carte grise (uniquement si le véhicule a déjà été immatriculé en Nouvelle-Calédonie).			X
9	Des justificatifs complémentaires sont susceptibles d'être sollicités lors de l'instruction de votre demande.	X		

ATTENTION : Les pièces justificatives d'identité et de domicile doivent être fournies pour chaque demande.

Justificatif de domicile	
<p><u>I- Pour le demandeur disposant d'une adresse personnelle, au moyen de l'un des documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un certificat d'imposition ou de non-imposition, ➤ Une quittance de loyer non manuscrite de moins de 6 mois, ➤ Facture d'électricité, d'eau, d'ordures ménagères ou de téléphone, datant de moins de 6 mois. 	<p><u>II- Pour le demandeur hébergé par la production des 3 documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signés, ➤ Copie d'un justificatif d'identité de l'hébergeant (passeport ou pièce d'identité), ➤ Copie justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents énumérés en I.

Remarques :

- Les renseignements portés sur les formulaires doivent correspondre à ceux portés sur les pièces justificatives fournies. **Dans tous les cas, les indications portées sur les pièces justificatives font foi.**
- Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande au guichet en y joignant **OBLIGATOIREMENT** une enveloppe affranchie libellée votre nom, prénom(s) et adresse. **Attention, la DITTT ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement postal.**

SE MUNIR D'UN MOYEN DE PAIEMENT (chèque ou espèces)¹

A titre indicatif, un tableau présentant le montant de la redevance à payer est disponible sur le site : www.dittt.gouv.nc

¹ Vos chèques doivent être libellé à l'ordre de : REGIE RECETTES DU SRT/DITTT (si dossier transmis sur la DITTT de Nouméa) ou à l'ordre de : REGIE DITTT KONE (si dossier transmis sur la DITTT de Koné)

² Formulaire disponible sur le site : www.dittt.gouv.nc ou à l'accueil de la DITTT.

³ Tout récépissé pour une déclaration de vol est établi par les autorités de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.